

L'Europe de l'Atlantique à l'Oural

Edmond JOUVE

« L'Europe de l'Atlantique à l'Oural », *Espoir* n°18, 1977

Pour le général de Gaulle, la petite Europe – celle du Marché commun – ne pouvait être, au mieux, qu'un point de départ. En aucune façon, une fin. L'objectif était de regrouper, dans une organisation d'ensemble, tous les États de l'ancien continent.

Comme Bonaparte, « l'homme du 18 juin » faisait des plans avec les rêves de ses soldats endormis. Le 11 juin 1965, à Bonn, voici, en effet, le fondateur de la Ve République qui, comparant la construction de l'Europe occidentale à une cathédrale, poursuit ainsi son image : « Quand nous l'aurons fait, nous ne l'aurons pas fait pour nous seuls, nous l'aurons fait aussi pour d'autres, s'ils veulent venir avec les Six pour utiliser ce lieu de réunion. Et – qui sait ? – quand nous aurons abouti, peut-être aurons-nous pris goût à bâtir de tels monuments. Et peut-être voudrions-nous alors, et pourrions-nous alors, construire une cathédrale encore plus grande et encore plus belle, je veux dire l'union de l'Europe tout entière. »

Cette « grande Europe », il n'est certes pas question de la construire aussi longtemps que la Grande-Bretagne restera à la porte du Marché commun et que l'U.R.S.S. maintiendra son emprise sur les pays livrés à son influence. Mais, reconnaître que l'unification de l'Europe n'est pas pour demain ne signifie, nullement, qu'il faille se désintéresser de cette idée. L'Europe des contingences n'a jamais eu, il est vrai, les préférences du Général.

Ses inclinations le portent vers l'Europe vraie : une Europe rassemblée, élargie, sans frontières. De 1941 à 1969, « son » Europe s'est progressivement dilatée jusqu'à épouser les dimensions d'un continent tout entier. Pour le fondateur de la Ve République, il existe donc deux Europe : celle de la Terre promise et celle des réalités. Là comme ailleurs, il s'efforcera de faire coïncider ses rêves avec la politique de la France.

1. La Terre promise européenne

Le colonel de Gaulle l'avait déjà observé, « les chefs dont l'Histoire nous rapporte le prestige, eurent ce trait commun d'avoir prophétie, il conviendra de percer le mystère et de rechercher les voies de son accomplissement.

« L'Europe de l'Atlantique à l'Oural ». L'expression, si souvent attribuée au général de Gaulle, n'a jamais été utilisée par lui sous cette forme. Bien entendu, « Atlantique » et « Oural » se trouvent parfois réunis dans ses écrits et déclarations, et d'abord sous la IV^e République, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Paris le 16 mars 1950. Le président du RPF évoque un changement d'atmosphère « de l'Atlantique jusqu'à l'Oural ». Par la suite, le fondateur de la Ve République utilise, indifféremment, les formules : « depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural » (7 juin 1959, Roanne), « de l'Atlantique à l'Oural » (17 juin 1962, Montbéliard), « entre l'Atlantique et l'Oural » (25 mars 1959, Paris).

Il s'agit parfois, pour le général de Gaulle, de fixer les limites de l'Europe. Il affecte alors de faire partager une évidence : l'Europe c'est nous qui la formons, « nous autres qui vivons entre l'Atlantique et l'Oural ». Pour montrer qu'il ne choisit pas par hasard le second terme, il précise : « jusqu'aux chaînes des montagnes de l'Oural ». Mais, le plus souvent, lorsqu'il souligne la nécessité d'une Europe s'étendant de l'Atlantique jusqu'à l'Oural, il en fait ressortir les bienfaits. Sur le vieux continent, « toute l'atmosphère européenne serait changée », on verrait « l'espérance renaître », on pourrait envisager que s'établisse un jour « l'entente européenne », après que soit intervenue la « détente ».

L'Europe favoriserait ainsi l'équilibre entre « deux zones comparables par le nombre et les ressources ». Elle serait alors en mesure de décider du sort du monde. Elle serait à même de résoudre des problèmes aussi vitaux que celui « de la misère de deux milliards d'hommes des pays sous-développés ». La formule « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » a, évidemment, quelque chose de fracassant. Quand le général de Gaulle veut exprimer la même idée, mais sans faire peur, sans créer de mystère, il emploie d'autres termes. Il parle, par exemple, de « l'Europe tout entière ».

Comment donc expliquer « l'énigme » ? Quelle signification lui donner ? Un point au moins est certain : pour le fondateur de la Ve République, l'Europe ne s'arrête pas aux frontières du Marché commun. Son Europe est celle des géographes et des historiens, qui fixent à l'Oural sa limite orientale. C'est cette grande Europe que le général de Gaulle veut reconstruire. On pourra, certes, discuter sur ses frontières. Celles-ci pourront demeurer indécises. Mais il reste qu'une partie au moins de l'U.R.S.S. appartient à notre continent. Le général de Gaulle en est, depuis longtemps, persuadé.

Ainsi, le 25 octobre 1944, se déclare-t-il hostile à la formation d'un bloc de l'Europe de l'Ouest :

« Ce serait un non-sens et une mauvaise politique » de séparer l'Europe orientale de sa partie occidentale. Moins d'un mois plus tard, le 22 novembre, le président du G.P.R.F. déclare, convaincu, devant l'Assemblée consultative, que « pourra être construite cette unité de l'Europe à laquelle nous croyons et dont nous espérons qu'elle se traduira en actes précis reliant ces trois pôles : Moscou, Londres, Paris ».

Plus tard, l'idée sera souvent reprise :

« Il y a très longtemps – observe « l'homme du 18 juin » – que les Français, les Belges, les Hollandais, les Rhénans et quelques autres naissent du côté où le soleil se couche. Il y a très longtemps que d'autres Européens naissent du côté où le soleil se lève. Je ne vois pas pourquoi ceux de la première catégorie renieraient leur qualité d'Occidentaux et je ne vois aucun inconvénient à ce que les autres proclament leur qualité d'Européens de l'Est. Tous sont Européens. »

Par la suite, la même préoccupation subsistera. Le général de Gaulle se déclare partisan de « faire l'Europe tout entière avec la Russie ». Sous la Ve République, il souhaite « que l'avenir mette l'Europe à même de mener sa propre vie grâce à l'équilibre établi entre les deux parties d'elle-même qui pratiquent des régimes différents ». Il émet l'espoir que tous les hommes se retrouvent « d'un bout à l'autre de notre Ancien continent ».

Ainsi, estime-t-il l'organisation européenne actuelle incomplète et mutilée. Elle est un commencement, pas une fin. Pays occidentaux et orientaux doivent nécessairement coopérer. Mais cette Europe de l'Est, où finit-elle ?

Le général de Gaulle semble considérer que les contrées situées à l'est de l'Oural constituent le domaine colonial de l'ancien empire des tsars. A ce titre, ces régions ont vocation à recouvrer leur indépendance. Ainsi, l'U.R.S.S. reste-t-elle, avant tout, la Russie, jadis Russie des tsars, aujourd'hui Russie des soviets. Et celle-ci, comme celle-là, a étendu sa domination sur d'autres terres, qu'elle a colonisées, constituées en empire, réduisant ses habitants en servitude.

Dès 1949, le chef du RPF s'exprime sans équivoque :

« A l'extérieur, les deux tiers de l'Europe et une grande partie de l'Asie tenue sous la loi de la Russie des soviets constituent un instrument colossal de domination. »

Dans d'autres circonstances, il parle de l'Empire soviétique, selon lui « la dernière et la plus grande puissance coloniale de ce temps ». Le 22 octobre 1960, à Nice, il déclare, évoquant l'U.R.S.S. :

« C'est un Empire... qui tient sous son joug – et quel joug ! – toutes sortes de peuples qui furent conquis naguère par les tsars ou, plus récemment, par lui-même. C'est un peuple qui tient opprimées et défigurées un grand nombre de nations : la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie, l'Albanie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Prusse, la Saxe... Je ne sais pas si j'en oublie, c'est possible. »

Et de conclure :

« C'est l'histoire de Tartuffe qui se faisait le champion de la vertu pour avoir accès auprès des femmes. » Au cours de la conférence de presse du 29 juillet 1963, le général de Gaulle parle de l'U.R.S.S. comme d'un « Empire européen détenteur d'immenses territoires asiatiques ». Et cet empire ne s'est pas seulement constitué sous le régime soviétique : des peuples y ont été annexés « déjà du temps des tsars ».

En période de tension, « l'homme du 18 juin » évoque l'empire des soviets. Lorsque la tempête s'apaise, il salue volontiers l'Union soviétique. Mais, en vérité, son jugement reste le même. L'U.R.S.S. n'est pas formée d'un peuple mais de plusieurs. L'idée lui est familière. Au cours d'une allocution prononcée à Belley, il le souligne, une fois encore.

Un an plus tard, et malgré l'euphorie du moment, il adresse ses vœux cordiaux à l'Union soviétique et à ses « peuples ». Ainsi, le constat est simple : l'U.R.S.S. est, avant tout, un vaste empire colonial sous la dépendance de la Russie. Et encore, celle-ci ne se confond-elle pas avec la République socialiste fédérative soviétique de Russie qui s'étend d'Est en Ouest, de la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Biélorussie et l'Ukraine jusqu'à la mer d'Okhotsk. Pour le général de Gaulle, il ne s'agit que de la Russie « nation blanche de l'Europe, conquérante d'une partie de l'Asie ».

Cette formule peut surprendre. Mais, de toute évidence, ces propos sont mûrement réfléchis et soigneusement pesés. Ils ont été « testés » au cours d'une allocution prononcée à Bourges le 7 mai 1959. Le président de la République avait dit, à propos des peuples de l'Europe tout entière :

« Je suis convaincu qu'après beaucoup d'expériences, de propagandes, de prétentions, au fond, les peuples, dans leur profondeur, de part et d'autre, s'aperçoivent qu'ils se ressemblent, que les régimes n'y font rien, qu'ils sont des blancs, les uns et les autres. »

Pour le général de Gaulle donc, l'Europe finit là où s'éteint la Russie blanche. C'est donc cette Russie-là qui a vocation à participer à toute organisation d'ensemble de l'Europe. Un fait significatif vient appuyer cette conclusion : lors du vol du premier astronaute, le chef de l'État attribue cette victoire à l'Europe.

« La réussite des savants et des astronautes soviétiques fait honneur à l'Europe et à l'humanité », écrit-il à cette occasion.

L'accomplissement de la prophétie. Le 4 février 1963, M. Maurice Couve de Murville déclarait, devant la Commission sénatoriale des Affaires étrangères :

« L'Europe de l'Atlantique à l'Oural n'est pas une conception actuelle. Cette notion se rattache à l'idée qu'à la fin des fins, il faudra un véritable règlement européen et qu'on trouvera une Europe qui aura son propre équilibre. Le but lointain d'une union de toute l'Europe doit être affirmé en tenant compte de l'évolution russe qui a été grande depuis

Staline. Mais, pour le moment, on constate que l'U.R.S.S. ne cherche pas d'accord avec l'Europe des Six et n'est pas disposée à avoir d'autre interlocuteur que les États-Unis. »

Ainsi donc, l'Europe de l'Atlantique à l'Oural est appelée à rester, longtemps encore, une Terre promise.

Mais, pour que la prophétie se réalise, pour que la grande Europe prenne forme, certaines conditions doivent être remplies. Il faut d'abord que l'Europe occidentale constitue un tout organisé et solide, capable de se défendre. C'est la question essentielle à la réalisation de laquelle tout est suspendu. Cela acquis, « alors on pourra se tourner vers la Russie ». Mais, pour que cet ensemble européen ne se laisse pas absorber ou réduire par l'U.R.S.S., l'alliance avec les États-Unis d'Amérique a paru, au moins pendant un certain temps, une absolue nécessité.

« Devant les Soviétiques, la solidarité du Nouveau et de l'Ancien monde est la loi du salut pour l'un tout autant que pour l'autre ».

Ces conditions fondamentales réunies, le général de Gaulle pense que l'Europe pourra alors servir d'exemple et constituer un objet de convoitise. Un autre facteur joue dans le même sens :

« L'évolution imposée d'un côté par la nature humaine qui aspire à la liberté, de l'autre par le développement qui exige l'efficacité ».

Le régime, en effet, peut se transformer. Dès 1959, le président de la République perçoit quelques signes de détente. Dans une large mesure, il rend Nikita Khrouchtchev responsable de ces changements :

« Sans doute... et peut-être surtout, dit-il, la personnalité du chef actuel de la Russie soviétique, discernant qu'à l'échelon suprême des responsabilités le service rendu à l'Homme, à sa condition, à sa paix, est le réalisme le plus réaliste, la politique la plus politique, joue-t-elle un rôle déterminant dans le début d'une nouvelle orientation ».

Le 23 mars 1960, le général de Gaulle prononce, sur le même ton, d'aussi aimables paroles. Pendant un certain temps, sa détermination restera la même. Plus tard, il sera moins affirmatif. Il exprime pourtant sa certitude qu'une évolution se produira en U.R.S.S. « qui, peu à peu, amènera cette partie du monde à la liberté, à l'égalité et à la fraternité, comme chez nous, et qu'il deviendra possible d'établir entre les deux blocs, d'abord une détente, ensuite une entente sur laquelle on pourra bâtir la paix des hommes ».

A Langres, le 26 avril 1963, il continue à s'interroger : « Peut-être une évolution va-t-elle s'accomplir. Peut-être y en a-t-il déjà quelques signes ». Mais vers quoi va conduire cette transformation ? Le général de Gaulle est formel : l'idéologie communiste disparaîtra d'elle-même. Il ne s'agit pas là d'une formule plus ou moins imprécise mais, au contraire, de propos exprimant une conviction profonde. Ils figurent dans le texte des *Mémoires de guerre* :

« Dans le mouvement incessant du monde, toutes les doctrines, toutes les révoltes n'ont qu'un temps. Le communisme passera ».

Cette idée resurgira souvent et les idéologies, « passagères et mortelles », comme l'enseignant le bon sens et l'histoire, sont traitées avec condescendance. De la même manière, les régimes, « n'importe lesquels », « sans exception », sont destinés à disparaître, à passer. Ne suffit-il pas de considérer l'histoire française pour s'en persuader ?

« En France, des régimes nous en avons connu beaucoup, et nous sommes restés des Français, et nous ressemblons terriblement à nos pères ».

Pourquoi ce qui est vrai pour nous ne le serait-il pas pour les autres ? Dès lors que le communisme et les régimes qui s'en inspirent sont censés « passer » dans un avenir plus ou moins proche, dans un avenir plus ou moins proche aussi rien de fondamental ne séparera les deux parties de l'Europe. De l'Atlantique à l'Oural, celle-ci deviendra possible. Ainsi, de l'Europe-défense-contre-le-péril-soviétique, en passant par l'Europe-lien-entre-les-deux-blocs, on en viendra à la grande Europe, l'Europe réconciliée de l'Ouest à l'Est. Vue utopique ? Rêve chimérique ? Ou, au contraire, destin probable ? Le général de Gaulle, en tout cas, n'a cessé de favoriser le dégel observé dans les démocraties populaires. Il n'a cessé de poser des jalons.

2. Jalons pour une Europe rassemblée

Certes, cinquante ans après la révolution d'Octobre, l'idéologie marxiste reste la doctrine officielle de l'État soviétique. Le communisme, encore, n'est pas « passé ». Mais, il est vrai que « l'avenir dure longtemps ». Et puis, les fissures du bloc socialiste apparaissent au grand jour, et voici qu'on admet, de plus en plus, que la ligne de démarcation passe entre les États nantis et « ceux qui manquent de tout », davantage qu'entre deux blocs séparés par un rideau de fer. Si l'on souscrit à cette analyse, la Russie se trouve bel et bien dans le camp des pays riches.

Dans son *Introduction à la politique*, M. Maurice Duverger décrit ainsi le phénomène :

« Malgré l'ampleur de leurs désaccords, occidentaux et marxistes sont plus proches qu'ils ne pensent dans leur conception de la politique. Les premiers ont pratiquement renoncé à un idéalisme qui camouflait mal des comportements concrets tout différents... De leur côté, les marxistes commencent à donner plus d'importance aux facteurs culturels... L'image occidentale de la société d'abondance, confortable et dépolitisée est très proche de l'image soviétique de la phase supérieure du communisme et du dépérissement de l'État ».

Cette pensée, qui s'apparente à celle du père Teilhard de Chardin rejoint ici celle de Charles de Gaulle. Ayant décelé les signes avant-coureurs d'un changement profond, le fondateur de la Ve République sera l'initiateur d'une politique française d'ouverture à l'Est.

Les signes avant-coureurs dans les démocraties populaires

« L'homme du 18 juin » a, depuis longtemps, reconnu l'existence d'Européens de l'Est « qui naissent du côté où le soleil se lève ». Certains pays sont même l'objet d'une prédilection particulière. Il note que, de la Pologne, « la France a toujours été l'amie ». Et de la Tchécoslovaquie, qui « occupe géographiquement, économiquement et moralement une position clef en Europe », il dit qu'elle est « chère au cœur de la France ». La guerre à peine terminée, le général de Gaulle tend la main aux États de l'Europe centrale et balkanique. Il pardonne à la Hongrie, à la Roumanie, à la Bulgarie, d'avoir adhéré à l'Axe. L'Europe ne doit pas leur fermer les portes « dès lors qu'elles pourront lui demander de les ouvrir ». Pourtant, ces pays d'Europe centrale et orientale – cet « énorme bloc oriental » – vont être longtemps coupés de l'Occident. Le fait est imputable au « régime soviétique qui en exploite les ressources au profit de sa propre misère ». Un monde sépare l'espoir formulé en juillet 1947 et la réalité décrite en septembre de la même année.

Pour le général de Gaulle, cette situation résulte, avant tout, des accords de Yalta. Le 27 juillet 1947, il déclare, à Rennes :

« En fait, les deux tiers du Continent se trouvent dominés par Moscou. Je ne chercherai pas à développer ici dans quelle mesure une politique qui, à Yalta, tenta de régler hâtivement le sort de l'Europe sans l'Europe – et, en particulier, sans la France, en dépit des protestations du gouvernement de Paris – a pu contribuer à cette situation. » Sept mois plus tard, il constate, amer : « La prépondérance qu'ont reconnue à l'autorité de Moscou, l'Amérique et

l'Angleterre dans les conférences de Téhéran, de Yalta et de Moscou... ouvrent une carrière inouïe à l'ambition des Soviets ».

Pour le président du R.P.F., cet asservissement des démocraties populaires s'explique par l'état d'épuisement complet de l'Europe et son manque d'organisation. A cet égard, le cas de la Pologne, qui a subi des pertes s'élevant à 38% de son revenu national, est exemplaire. Au lendemain de la Libération, « l'homme du 18 juin » observe sans complaisance : « Qu'est aujourd'hui l'Europe ? Un continent misérable, dont tous ceux des États qui ont pris part à la guerre se trouvent ébranlés jusque dans leurs fondements par les pertes, les destructions, la ruine économique, les secousses sociales, les épreuves morales. Sur les deux tiers de ce champ dévasté se sont étendues l'action et la force russes ». Les alliés n'ayant pu s'entendre pour organiser le continent, « entre ce bloc et nous il n'y a plus que des morceaux d'une Europe disloquée ». Souvent, par la suite, le président du R.P.F. regrettera « l'installation des Soviets dans les décombres de l'Europe ».

A plusieurs reprises, le général de Gaulle reprochera à la Russie soviétique de tirer parti, pour son seul compte, des succès militaires remportés en commun. Il regrettera que ses voisins d'Europe subissent toutes sortes de pressions militaires ou économiques visant à leur imposer un gouvernement acquis aux idées marxistes. Il se scandalisera de voir les équipes de partisans de l'U.R.S.S. recourir à la terreur ou exploiter le désespoir de certains de ces États. Une telle situation rend évidemment malaisée une large coopération européenne. A Alger, en 1947, le chef du R.P.F. distingue trois groupes d'États. Il énumère d'abord ceux que la Russie a « pris dans ses mains » : Pologne, pays baltes, Prusse, Saxe, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Albanie. Entrent dans une deuxième catégorie des États que la Russie « tient à sa merci » : Finlande, Hongrie, Tchécoslovaquie. Enfin vient l'Autriche, sur laquelle le grand État slave « met son genou ».

Cette liste n'est pas arrêtée une fois pour toutes. Elle peut être rectifiée. Ainsi, « la chute de Prague dans les ténèbres » fait rapidement passer la Tchécoslovaquie dans le premier groupe. Le 12 septembre 1948, à Nice, le président du R.P.F. en prend acte. Le même jour, il constate, au sujet de la Yougoslavie : « Il paraît qu'on ne peut plus dire » que l'Empire soviétique « s'y étende en maître ».

Après avoir déploré cette situation, le général de Gaulle sera le premier, sous la Ve République, à se réjouir de l'évolution perceptible dans les pays de l'Est. Cette impression est interprétée par lui comme un signe annonciateur de l'avènement d'une grande Europe. A plusieurs reprises, il dressera un catalogue des démocraties populaires susceptibles de la rejoindre. Dans une allocution du 31 décembre 1963, il les désigne par leurs capitales. Il s'agit de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la République démocratique d'Allemagne, de la Hongrie, de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Yougoslavie et de l'Albanie. Dans des discours précédents, le général de Gaulle avait « oublié » certains de ces États.

Ainsi, la R.D.A. et la Yougoslavie avaient été passées sous silence dans une déclaration du 28 avril 1963. Avec ces pays, le fondateur de la Ve République propose de reprendre, « à mesure qu'ils émergent de leurs écrasantes contraintes, les rapports d'active compréhension qui nous liaient à eux autrefois ». Le chef de l'État se félicite que contacts et échanges se multiplient avec ces pays, « chacun d'eux n'étant, bien entendu, traité par nous qu'en considération de sa personnalité nationale ». En se fondant sur ces principes, le général de Gaulle pratiquera une politique d'ouverture à l'Est.

La politique française d'ouverture à l'Est

Elle prendra son essor à partir de 1966. Cette année-là, la France recevra le président bulgare Jivkov et M. Kossyguine, président du Conseil de l'Union soviétique. Notre ministre des Affaires étrangères, M. Couve de Murville se rendra successivement en Bulgarie, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie. M. Charles de Chambrun sera accueilli en Bulgarie et en Roumanie. M. Michel Debré précédera en Union soviétique le Général qui y séjournera lui-même du 20 juin au 1er juillet 1966.

A l'issue de sa visite, le chef d'État français tirera ainsi les conclusions de son voyage :

« Si la France et l'Union soviétique, chacune de son côté, ont ce qu'il leur faut pour vivre, il est clair, qu'en s'aidant l'une et l'autre, elles ont à gagner beaucoup. Il s'agit aussi de mettre en oeuvre successivement : la détente, l'entente et la coopération dans notre Europe tout entière, afin qu'elle se donne à elle-même sa propre sécurité après tant de combats, de ruines et de déchirements. Il s'agit, par-là, de faire en sorte que notre Ancien Continent, uni et non plus divisé, reprenne le rôle capital qui lui revient, pour l'équilibre, le progrès et la paix de l'univers. »

En 1967, se succèdent à Paris le ministre des Affaires étrangères de Pologne (M. Rapacky) et le ministre de l'Éducation (M. Jablonsky) ; pour la Roumanie : le ministre du Commerce extérieur (M. Cicara), le président du Conseil (M. Maurer), le ministre de la Santé (M. Moga) et le ministre des Chemins de fer (M. Danalach) ; pour l'U.R.S.S. : le ministre de l'Industrie (M. Antonov), le ministre de la Marine marchande (M. Bakaev), le vice-ministre de l'Industrie (M. Luboy), le président du Conseil (M. Kossyguine), le ministre du Commerce extérieur (M. Patolitchev), le vice-ministre des Produits alimentaires (M. Kolomietz), le vice-ministre de la Défense (le maréchal Zakharov), le vice-ministre de l'Industrie chimique (M. Tikahomirov) et le ministre de la Construction (M. Glagolev). A cette liste impressionnante, il faut également ajouter le ministre de l'Information de Yougoslavie (M. Vlahov) ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de ce pays (M. Nikezitch), le vice-ministre des Affaires étrangères de Hongrie (M. Szilagyi) et le président du Conseil de Tchécoslovaquie (M. Lenart).

La même année, quinze missions ou voyages officiels sont effectués dans les pays de l'Est. L'un d'eux connaît un relief particulier : le voyage du général de Gaulle en Pologne du 6 au 12 septembre 1967. En 1968, le voyage officiel en Roumanie qui connut aussi un grand succès dut être légèrement abrégé en raison des « événements » de mai. En 1968 et dans le premier semestre de 1969 la tendance observée précédemment se confirmera en dépit de l'intervention soviétique à Prague.

A l'occasion de ces multiples déplacements, de très nombreux accords seront signés, spécialement de 1966 à 1969 : dix-sept avec l'U.R.S.S. (dont l'un relatif à l'adoption du procédé SECAM de télévision en couleur du 29 juillet 1966), onze avec la Tchécoslovaquie (dont l'accord de coopération technique du 21 septembre 1968), dix avec la Bulgarie (dont l'accord de coopération pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques du 9 novembre 1967), neuf avec la Roumanie (dont la convention vétérinaire du 13 février 1967), neuf, également, avec la Yougoslavie (dont l'accord de coopération économique, industrielle et technique du 15 janvier 1969), sept avec la Hongrie (dont l'accord judiciaire en matière civile et commerciale du 19 mars 1968), cinq avec la Pologne (dont l'accord en matière de radio et de télévision du 30 mars 1968), un avec l'Albanie (l'accord commercial du 15 décembre 1966).

Pour se développer, cette politique française d'ouverture à l'Est avait besoin que la détente soit poursuivie. Or, voici qu'une remise en cause majeure va se produire : dans la nuit du 20 au 21 août 1968, les forces armées soviétiques, est-allemandes, bulgares, hongroises et polonaises envahissent la Tchécoslovaquie, mettant prématurément fin au « printemps de Prague ». Le général de Gaulle en sera profondément attristé.

Le 9 septembre 1968, il déclare :

« Depuis 1958, nous, Français, n'avons cessé de travailler à mettre un terme au régime des deux blocs (...) Tandis que nous rendions impossible chez nous l'avènement d'un régime communiste, nous avons renoué avec les pays de l'Est, et d'abord avec la Russie, des rapports pratiques grandissants. Par-là, nous aidions, certes, aux progrès économiques, scientifiques, techniques et culturels communs, mais aussi nous favorisions la détente politique; nous recommencions à tisser, avec les pays de la Vistule, du Danube, des Balkans, les liens privilégiés qui, depuis bien des siècles, nous ont unis à tant d'égards; nous donnions à comprendre au grand peuple russe, dont tout au long de l'Histoire le peuple français, par raison et par sentiment, estime qu'il est son ami désigné, que l'Europe tout entière attend de lui bien autre chose et beaucoup mieux que de le voir s'enfermer et enchaîner ses satellites à l'intérieur des clôtures d'un totalitarisme écrasant. »

Devrait avoir sa place une Europe s'étendant de l'Atlantique à l'Oural. Georges Pompidou rompra avec cette « politique fière et intransigeante ». Il ne fera plus de plans avec les rêves de ses soldats endormis. Désormais, les grandes fresques seront absentes du tableau. L'Europe prophétique fera place à une Europe normalisée. La grande Europe sera reléguée au musée de l'imaginaire. A la question « Qui peut adhérer au Marché commun ? », le chef de l'État se borne à répondre, le 1er janvier 1968:

« Il n'est pas concevable que tous les pays européens y adhèrent dans un avenir prévisible. »

L'Europe européenne est, elle aussi, perdue de vue. A l'occasion, Georges Pompidou déclare : « Nous ne considérons pas a priori comme néfastes l'implantation sur notre sol d'entreprises américaines, non plus que les projets de coopération de nos entreprises avec des firmes américaines. »

Et encore ceci :

« Nous avons pu constater... qu'au bout du compte, les objectifs – de la France et des États-Unis – étaient voisins, sinon communs. »

L'Europe, puissance planétaire ? Chez le successeur du général de Gaulle nul dessein de ce genre. Le 12 juin 1969, il confie au *Figaro* :

« Il faut avancer dans les faits, pas à pas, et ne pas se donner des objectifs trop ambitieux et qui conduisent à ne rien faire. » Comme Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing abandonnera, lui aussi, ces chemins de crête que le général de Gaulle empruntait si volontiers. La politique européenne de la France suivra une autre voie. Une voie dangereuse dans la mesure où une véritable volonté d'indépendance nationale, alpha et oméga de la doctrine gaulliste, fera défaut. Car, comme le rappelait le fondateur de la Ve République, « l'essentiel, pour jouer un rôle international, c'est d'exister par soi-même, en soi-même, chez soi. Il n'y a pas de réalité internationale qui ne soit d'abord une réalité nationale ».